

Présentations des voix et représentations des discours dans les journaux télévisés français

Laurianne Perbost

Université Paul Verlaine de Metz

Laboratoire Celled

Ecole doctorale Piemes

Dans notre société, les médias et notamment les médias d'information, sont présents partout et occupent une place de plus en plus importante dans nos vies. Ces médias d'information sont variés et à côté de la radio, de la presse écrite et d'Internet, le journal télévisé est regardé chaque midi et surtout chaque soir par un nombre important de personnes qui souhaite s'informer¹ sur ce qui se passe chez eux mais aussi dans le reste du monde. Le journal télévisé (JT) est un de ces moyens d'information privilégiés, sa facilité d'accès, son omniprésence et son importance quotidienne m'ont amenées à m'intéresser à ce discours oralisé d'un genre particulier et à tenter de le décrypter.

Cette communication s'inscrit dans le cadre de ma thèse dans laquelle j'étudie la manière dont s'agence toutes les voix présentes dans le JT, et pour cela j'observe « les rôles énonciatifs, l'identité, la place et la fonction des voix dans les JT français ». En effet, dans le JT, différentes voix interviennent pour construire le discours d'information : journalistes, journalistes spécialisés, reporters, présentateurs...mais aussi des politiques, des représentants d'association, des témoins de l'information...et les voix de ces différents intervenants vont être présentes à des degrés divers dans le discours d'information. Ces voix perceptibles par le téléspectateur peuvent soit appartenir aux instances médiatiques² (journalistes, présentateurs, reporters...), soit appartenir aux locuteurs impliqués dans l'information et ne

¹ Les fonctions de « plaire » et de « distraire » étant considérées comme secondaires ici.

² Charaudeau, (2005) : *Les médias et l'information*, Bruxelles, éd. De Boeck Université, Coll. « Médias recherches », 250 p : « Nous réservons la dénomination « instances médiatiques » à l'instance globale de production qui intègre les différents acteurs qui contribuent à déterminer l'instance d'énonciation discursive. » (p.59)

faisant pas partie de ces instances médiatiques (associations, politiques...). Ces voix s'agencent et s'enchaînent pour créer le discours d'information et l'information elle-même. Pour appréhender ces voix dans les JT, je me suis placée dans une approche polyphonique des médias. A travers une étude et une analyse mécanique polyphonique et en me servant d'outils linguistiques, je me propose de travailler ici sur ces voix non médiatiques appartenant au discours de l'information³. Je partirai de la citation de Bakhtine (1929) : *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, éd. De minuit, 233 p. (traduction française 1977)

« Le discours rapporté, c'est le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation, mais c'est, en même temps, un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation » (p.161)

Ces deux dimensions du discours rapporté (DR) vont être traitées ici à savoir : comment rapporter le discours (avec les formes du DR) et pourquoi le rapporter (avec les fonctions du DR). Pour cela, j'étudierai la présentation et la représentation des locuteurs non médiatiques et leurs discours rapportés. Il faut entendre par présentation, la dénomination des locuteurs (dont les voix sont présentes dans le JT) que l'on fait parler, en précisant leur nom, prénom, fonction ou statut socioprofessionnel, âge, mais aussi des anonymes apparaissant à l'écran. Il faut entendre par représentation, les modes de représentation du discours de l'autre avec les formes et les fonctions du DR. Les formes de DR vont être liées à la notion d'intégration ou non du discours rapporté au discours rapportant, et les fonctions des DR vont être liées aux notions d'objet et/ou sujet de l'information. J'observerai donc comment sont mis en scène les DR des locuteurs, comment les locuteurs non médiatiques sont présentés dans les JT français, quelle place (objet ou sujet) chaque DR occupe dans le processus de création de l'information et ceci en fonction de l'identité de ces locuteurs. Pour cela, je présenterai dans un premier temps le corpus et les sujets traités, dans un second temps la présentation des voix avec les modes de dénomination, et enfin, dans un troisième temps, les contraintes et les choix faits ou subis par les journalistes et/ou les chaînes pour traiter les DR des différents locuteurs.

³ L'observation de ces voix me semble importante car malgré une prise en compte de ces dernières par différents travaux (Viallon 1996, Duccini 1998, Jamet et Jannet 1999, Jost 2001, Neveu 2001, Siracusa 2001, Lochard 2002, Tavernier 2004...), très peu d'études, se sont réellement penchées sur le fonctionnement de celles-ci, leurs agencements et leurs créations de sens dans le discours d'information télévisé.

1. Le corpus et les sujets traités

Le corpus dont je me sers ici est constitué d'enregistrements effectués le 13 décembre 2005 sur les cinq chaînes françaises non câblées accessibles à tous, à savoir « le 20 heures » de TF1 et Fce 2, « le 19/20 édition nationale » de Fce 3, « Arte info » de Arte et « Le 6 minutes » de M6. Tous ces JT sont comparables car ils se situent en début de soirée et malgré les différentes appellations et les différents formats, ce sont tous des informations télévisées ritualisées et quotidiennes. Cette étude dispose d'un corpus réduit, un seul JT par chaîne, l'analyse qui suit est donc qualitative et ne prétendant pas représenter une généralité mais donner des pistes. De plus, pour cette communication et pour le besoin d'une comparaison entre les JT, il a fallu que je sélectionne des sujets parmi ceux abordés dans ces JT. En effet, une quarantaine de sujets différents ont été abordés ce jour là par les cinq chaînes et, fait surprenant, seulement trois sujets ont été abordés par la totalité des chaînes. Ce sont ces trois sujets qui me servent pour cette analyse :

- **L'exécution de Stanley Williams.** En Californie, Williams vient d'être exécuté. Ancien chef de gang condamné à mort en 1981 pour le meurtre de quatre personnes, il clame son innocence et lutte depuis sa prison contre la violence et les gangs (livres, conférences par téléphone) (sujet noté (E) par la suite)

- **Ouverture du congrès de l'Organisation Mondiale du Commerce à Hong Kong.** Ouverture du congrès avec de grandes manifestations anti OMC dans les rues ; à l'intérieur du congrès les premières discussions s'engagent. (noté (O) par la suite)

- **Proposition de loi des députés pour punir le mariage forcé et les violences faites aux femmes.** Cette proposition a pour but d'alourdir les peines et de mettre l'âge légal du mariage des femmes à 18 ans au lieu de 15 ans comme cela est actuellement. (noté (M) par la suite)

Ces deux sujets internationaux et ce sujet national⁴ vont me permettre d'étudier à présent les différentes présentations des voix des locuteurs rapportés non médiatiques.

⁴ En observant rapidement ces sujets, on peut noter que deux sujets traitent de l'international ((E) et (O)) et qu'un sujet traite du national (M). On peut aussi noter la place qui est faite par chaque JT à ces informations en fonction des chaînes : en effet, M6, Arte et Fce2 consacrent trois reportages aux trois sujets ; TF1 consacre une brève imagée à (E) et des reportages à (M) et (O) et enfin, Fce3 consacre une brève imagée à (O) et des reportages à (M) et (E). Ces différences ne sont pas exploitées ici mais seront à prendre en compte dans ma thèse.

2. Présentations des voix des locuteurs

Dans cette partie, j'ai classé tous les locuteurs présents dans les JT c'est-à-dire : les politiques, les représentants d'associations, acteurs, citoyens (témoins), les institutions... La dénomination de l'identité est variée et diverse, et pour cette présentation j'utilise une classification linguistique et référentielle en différenciant les locuteurs singuliers, les locuteurs collectifs et les locuteurs génériques qui, en ce qui concerne ces derniers ne seront pas traités ici.

2.1 Les locuteurs singuliers

Dans les JT, il va y avoir ce que j'ai appelé les locuteurs singuliers situés : des politiques, des journalistes⁵, des acteurs, des chanteurs, des religieux, des victimes (ou coupables), des témoins, des représentants d'associations... Par leurs dénominations, des informations permettant de les situer vont nous être données, comme par exemple :

- *Nom, prénom, statut socio professionnel ou fonction :*

Kim Kurtis, journaliste (E ; Arte)

José Bové, confédération paysanne (O ; TF1, Fce2)

José Bové, ex-porte parole de la confédération paysanne (O ; M6)

- *Nom, prénom, situation dans l'information :*

Kim Kurtis, témoin de l'exécution (E ; M6)

En observant la dénomination de ces locuteurs singuliers dans mon corpus, on peut noter que le mode de dénomination varie fortement en fonction des chaînes et que cela peut et va avoir une influence sur la perception de l'information. Dans le sujet (E) par exemple, Kim Kurtis est désignée comme « journaliste » sur Arte et « témoin de l'exécution » sur M6 ce qui crée une différence de perception du locuteur et de légitimité de son discours. Stanley Williams, quant à lui, est affublé sur Fce2 d'un surnom « Tookie » ce qui crée un effet de proximité, presque d'affection avec ce condamné à mort. Dans le sujet sur l'OMC, on peut observer que José Bové est désigné comme « confédération paysanne » sur TF1 et Fce2, et comme « ex-porte parole de la confédération paysanne » sur M6. Ces différences de dénomination sont les marques des journalistes mais aussi des chaînes. L'information qui suit ou accompagne ces appellations pourra être prise et comprise différemment car la légitimité ou la proximité ne sera pas la même. Comme nous le verrons par la suite, ceci se retrouvera dans la forme même des DR.

⁵ Les journalistes dont je parle ici ne font pas partie des instances médiatiques.

Ces locuteurs singuliers que l'on peut qualifier de « situés » ne sont cependant pas les seuls locuteurs singuliers présents dans les JT, il y a aussi ce que j'ai appelé les locuteurs singuliers plus ou moins situés, le lien entre ces locuteurs situés et plus ou moins situés se fait par le continuum de l'image. En effet, les locuteurs situés sont visibles à l'écran mais pas seulement, d'autres indications telles que le nom, la fonction, le prénom...sont indiqués comme nous l'avons vu précédemment. En revanche, en ce qui concerne les locuteurs singuliers plus ou moins situés, ces locuteurs apparaissent à l'écran mais aucune incrustation, ou très peu d'éléments dans le discours du journaliste ne nous permettent de situer ce locuteur (seul le lieu de l'énonciation, l'âge, le sexe, la couleur de peau, la tenue vestimentaire...nous seront donnés par l'image). Il y a de nombreux exemples de ces locuteurs anonymes dans les trois sujets et cette utilisation des locuteurs singuliers est très répandue, celle-ci permet un accès plus facile à l'identification du téléspectateur qui peut devenir à son tour témoin, victime ou acteur de l'information.

2.2 Les locuteurs collectifs

Ces locuteurs collectifs sont des institutions (étatique, religieuse, commerciale...), des citoyens (acteurs de l'information), des associations...(ou un collectif d'état pour (O)). Ces locuteurs collectifs peuvent être :

* soit à référent singulier comme :

- *déterminant, nom : (métonymie)*

le Vatican (**E ; Fce3**) : pour le pays, pour les représentants religieux catholiques et même le pape.

l'OMC (**O ; M6**) : pour les participants au sommet et non les manifestants.

- *déterminant, substantif :*

un recensement (**M6 ; Fce3**) : pour ne pas citer l'organisme, à la limite du référent générique

* soit à référent pluriel comme :

- *déterminant, substantif :*

les manifestants (**E ; Arte**)

Ces locuteurs vont être, tout du moins dans mon corpus, moins sujet à des variations de dénomination pour un même locuteur que les locuteurs singuliers.

Après la dénomination des locuteurs, je vais à présent examiner les formes des DR qui sont rattachés à chaque locuteur et voir ainsi quel est l'effet produit sur le discours d'information.

3. L'intégration ou non des discours rapportés pour qui, pourquoi ?

3.1 La non intégration, le cas des DR par interview des locuteurs singuliers

La forme DR par interview est très utilisée dans les JT pour rapporter les propos des locuteurs singuliers et on ne peut considérer ces DR comme des discours directs (DD). En effet, le discours n'est pas enchâssé linguistiquement dans le discours du journaliste rapportant, par imitation, aucun verbe introducteur n'a été observé dans ce corpus (et dans aucun autre à ma connaissance). Il ne s'agit pas de polyphonie linguistique comme le DR mais de polyphonie situationnelle liée au dispositif médiatique. Cependant cette différence n'est pas toujours très claire entre DD et discours rapporté par interview car il s'agirait plutôt d'un continuum et non d'une limite strictement marquée. La distance du journaliste face au discours qui est rapporté est maximale dans l'exemple 1 :

Ex : Fce2 (O)

1. (*Reportage, reporter en voix off, images des manifestations*) : [...] paysans des pays riches qui se sentent menacés et paysans des pays pauvres victimes des politiques de subventions + se sentaient solidaires

(**José Bové, confédération paysanne, en voix in**) : le commerce doit être organisé + mais tout ne doit pas être transformé en commerce et c'est ça l'enjeu fondamental que nous sommes en train de dénoncer ici + 6

Ex : M6 (O)

2. (*Reportage, reporter en voix off, images des manifestations*) : [...] + la plupart d'entre eux vont perdre leur entreprise + le militant français José Bové + leur apporte son soutien

(**José Bové, ex-porte parole de la confédération paysanne, en voix over**) : avec d'autres délégations venues des pays développés nous allons aider ces pays à lutter contre les mesures que veulent imposer les Etats-Unis et l'Europe + +

Nous pouvons noter que les deux extraits du discours de José Bové ne sont pas les mêmes. Il ne s'agit pas de la même interview, l'une est en *voix in*, tandis que l'autre est en *voix over*. Cette différence n'est pas la seule, José Bové n'est pas dénommé de la même manière sur les deux chaînes comme je l'ai noté précédemment. Dans le premier exemple, le DR n'est pas intégré linguistiquement au discours du journaliste, en revanche le deuxième

⁶ Conventions de transcription : - (*Italique*) : concerne tout ce qui est relatif à la prise de parole des différents locuteurs, avec des précisions concernant l'apparition de ces locuteurs à l'écran ou non au moment où ils parlent (*voix in, voix off, voix over*)

- + : temps de pause plus ou moins longues.

exemple est plus problématique : la voix over est la voix du journaliste, ce DR est à mi-chemin entre DD et le DR par interview. Il y a tout de même une coupure de l'image et, de plus, ce n'est pas le même journaliste qui fait la traduction et qui parle dans le reportage. Dans le deuxième exemple, il n'y a pas de verbe introducteur mais imitation du journaliste et, pour finir, José Bové est cité dans le discours du journaliste.

L'utilisation du DR par interview est un choix fait par les journalistes et par la profession, ce n'est pas une contrainte technique car utiliser le DD au lieu du DR par interview ferait gagner du temps et n'obligerait pas à avoir des images des locuteurs rapportés. Cependant, la pratique est d'utiliser les images dès qu'elles sont disponibles, l'interview est préférée au DD. Ce choix peut être fait pour plusieurs raisons : tout d'abord il n'est pas évident de rapporter un discours d'un locuteur singulier dans son propre discours, par imitation du locuteur, ensuite ce DR par interview donne une autorité, une authentification, une légitimité à ce qui est dit. Enfin, rapporter un discours par interview n'implique en rien le journaliste rapporteur qui peut ainsi garder une distance maximale avec ce qui est dit, ce qui n'est pas toujours le cas et pas toujours évident comme nous allons le voir par la suite.

3.2 L'intégration des discours : une pratique peu courante pour les locuteurs singuliers mais nécessaire pour les locuteurs collectifs

Il y a tout de même de très rares cas où le DR des locuteurs singuliers est intégré au discours du journaliste. Je suppose qu'il s'agit des cas où les images d'interview ne sont pas disponibles comme par exemple dans le sujet (E)⁷ où là, il ne s'agit plus d'un choix. Le fait de ne pas avoir d'images dépend du sujet, c'est donc une contrainte technique. Dans ce cas, le journaliste rapporteur rapporte le discours indirectement et les cas les plus intéressants sont les exemples où le rapporteur s'inscrit dans le discours rapporté :

Ex : Fce3 (E)

3. (*reportage, reporter en voix off, images Schwarzenegger*) : [...] + une rédemption exemplaire + qui n'a pas suffi à convaincre Arnold Schwarzenegger + le gouverneur de Californie + qui lui a refusé sa grâce + +

Dans cet exemple, le journaliste rapporteur ne fait pas que rapporter le discours de Schwarzenegger mais s'en détache en précisant « que lui » Schwarzenegger « a refusé sa grâce ». Le journaliste se met à distance des propos qu'il rapporte et précise que lui (cette fois le journaliste) ne partage pas les propos qu'il vient de rapporter.

⁷ Je pense que c'est le cas pour ce sujet car aucun JT ne dispose d'interviews de Schwarzenegger ou de Williams et ce sont les seuls exemples de DR intégrés pour ces locuteurs singuliers.

En ce qui concerne les locuteurs collectifs, l'intégration n'est plus un choix mais une contrainte médiatique et linguistique, et nous allons voir apparaître différentes formes de DR et différentes implications du journaliste dans les propos qu'il rapporte. La distinction locuteurs collectifs à référent singulier et à référent pluriel va me permettre de montrer que le traitement de ces deux locuteurs collectifs n'est pas le même. En effet, le DR va être fréquemment modalisé chez les collectifs pluriels alors qu'une seule occurrence a été trouvée en ce qui concerne les discours des locuteurs collectifs singuliers. Prenons l'exemple suivant qui concerne un locuteur collectif pluriel :

Ex : Fc2 (O)

4. (*présentateur en voix in*) : Au cœur du sommet des discussions vous l'avez compris les pays riches et leurs subventions Europe et Etats-Unis + pour eux l'agriculture n'est pas une marchandise comme les autres l'alimentation est un secteur stratégique +

Avec ce « pour eux », le journaliste rapporteur utilise la modalisation d'emprunt (Von Münchow, 2004 : 99-100) pour se mettre à distance en précisant clairement la source du DR. Le seul cas, dans mon corpus, de modalisation d'emprunt des discours des locuteurs collectifs singuliers est:

Ex : Fce3 (M)

5. (*reportage, reporter en voix off, image d'une association*) : selon un recensement réalisé par le ministère de l'intérieur + dix pour cent des femmes violentées + sont agressées par un ancien concubin +

Dans ce cas, le journaliste cite la source pour en montrer l'authenticité mais aussi pour ne pas prendre en charge totalement ce chiffre. En même temps, la dénomination « un recensement » n'est pas très précise et l'autorité et la légitimité du locuteur rapporté n'est pas forte.

En observant le corpus dans sa totalité, je peux noter que les cas où les DR des locuteurs collectifs pluriels sont modalisés ne sont pas présents sur toutes les chaînes mais seulement sur trois, à savoir : Arte, Fce2 et Fce3. Le fait de modaliser est donc un choix de la chaîne surtout en ce qui concerne Arte qui est la seule chaîne à modaliser les DR dans les trois sujets.

4. Objet ou sujet de l'information, un choix de la chaîne

Les discours rapportés peuvent occuper des fonctions différentes et j'observerai ici s'ils sont objets ou sujets de l'information. Pour préciser ce que j'entends par objet ou sujet de l'information, je me mettrai dans la lignée des travaux de Perrin (2003, 2004) et Perrin et Vincent (1999). J'entends donc par DR objet de l'information la fonction attribuée à un discours rapporté qui n'est là que pour « reproduire ce qui a été dit » et qui

ne constitue pas ce que le locuteur rapportant pense ou veut communiquer personnellement mais simplement ce qui a été dit⁸. J'appellerai sujet de l'information les cas où le journaliste modalise le discours autre pour montrer ce qu'il veut personnellement communiquer⁹.

On peut tout de suite noter que les cas où les DR sont rapportés dans des interviews sont toujours objets de l'information car le journaliste souhaite juste montrer ce qui a été dit sans le prendre personnellement à son compte. Il y a évidemment aussi des cas où le discours rapporté est intégré au discours du journaliste et où ce discours est objet de l'information :

Ex : TF1 (E)

6. (*présentateur en voix off, images de Williams*) : [...] le gouverneur Arnold Schwarzenegger a refusé de : gracier cet homme qui prônait depuis sa détention la non-violence

Dans cet exemple, le discours rapporté est objet de l'information et ce discours sert seulement à faire savoir ce qui a été dit, le journaliste ne modalise pas le discours rapporté. Ce discours objet est présent uniquement pour construire l'information sans intervention du journaliste. L'objet peut cependant être soumis à un jugement du journaliste tout en restant objet de l'information, c'est la fonction référentielle délibérative¹⁰. C'est le cas notamment dans l'exemple suivant où le DR du locuteur singulier est soumis au jugement du journaliste :

Ex : Fce3 (E)

7. (*reportage, reporter en voix off, images Schwarzenegger*) : [...] + une rédemption exemplaire + qui n'a pas suffi à convaincre Arnold Schwarzenegger + le gouverneur de Californie + qui lui a refusé sa grâce + +

⁸ « [...] Elles peuvent consister à informer de ce que quelque chose a été dit (ou pourrait être dit, ou pensé) par quelqu'un, [...]. Dans ces conditions la séquence écho n'est nullement constitutive de ce qui est communiqué par le locuteur rapporteur ; elle est sémantiquement inerte, inactivée, dans le discours du rapporteur ; elle ne fait que produire (ou reproduire) l'objet de référence de ce qui est communiqué. Nous parlerons alors de séquence écho référentielle. » (Perrin à paraître)

⁹ « Plutôt que de constituer le simple objet de référence d'une information de premier niveau communiqué par le rapporteur, elles expriment au contraire une information qu'il prend personnellement à son compte. Il ne s'agit plus dès lors fondamentalement de faire savoir que quelque chose a été dit, mais plutôt de modaliser allusivement ce que le locuteur cherche personnellement à communiquer [...]. » (Perrin à paraître)

¹⁰ « [...] Bien que référentielles, les séquences échos ne se justifient plus alors à un niveau diégétique, en fonction des événements d'une histoire relatée, ce qui conduit l'interprète à leur associer d'autres motivations au premier rang desquelles figure l'intention du locuteur de spéculer sur la vérité ou fausseté de ce qui a été dit. [...] les séquences échos délibératives manifestent un accord ou un désaccord du locuteur à l'égard de ce point de vue » (Perrin à paraître)

Dans ce cas le DR reste objet car ce qui compte ici c'est que Schwarzenegger ait dit qu'il refusait la grâce et non le fait qu'il ait parlé. On peut noter sur ce point que le seul locuteur situé pour lequel le journaliste se permet d'émettre une critique à l'égard de son DR est Schwarzenegger, et ceci dans un sujet qui a fait grande polémique. De plus, nous pouvons noter que cette position n'est prise que par deux chaînes : Fce2 et Fce3. Cette pratique et ce traitement des discours des locuteurs singuliers situés restent assez marginaux et fortement liés au sujet.

En ce qui concerne les locuteurs collectifs, la différence de représentation des DR en objet ou sujet de l'information semble davantage dépendre des chaînes que du sujet. Tous les JT de toutes les chaînes rapportent les DR en fonction référentielle autrement dit en objet de l'information. Cependant les cas où ces objets sont rapportés avec la fonction délibérative ne se rencontrent que sur deux chaînes : Arte et Fce2 :

Ex : Arte (O)

8. (*reportage, reporter en voix off, images des manifestations*) : [...] les plus déchaînés des producteurs de riz sud coréens + à l'origine de violents affrontement avec la police + pour eux c'est le moment ou jamais de dire non à l'ouverture du marché du riz + [...]

« pour eux » désigne les fermiers sud coréens dont le journaliste rapporte les propos pour dire ce qui a été dit tout en portant un jugement. Si je m'attache maintenant à regarder les cas où les DR de ces locuteurs deviennent des sujets de l'information, je peux noter que toutes les chaînes ne le font pas et que cette fonction modale apparaît dans les discours de Arte, Fce3, et M6 :

Ex : Fce3 (M)

9. (*reportage, reporter en voix off, image d'une association*) : selon un recensement réalisé par le ministère de l'intérieur + dix pour cent des femmes violentées + sont agressées par un ancien concubin +

Dans ce cas le journaliste prend personnellement à son compte ce qui a été dit, il l'intègre grandement à son discours tout en modalisant « allusivement ce que le locuteur cherche personnellement à communiquer » (Perrin à paraître) en utilisant la forme « selon X ». Enfin, nous pouvons noter que TF1 est la seule chaîne qui utilise uniquement la fonction narrative pour rapporter les discours de ses rares locuteurs collectifs, alors que Arte, Fce3 et Fce2 utilisent fortement ces locuteurs collectifs et n'hésitent pas à les placer en sujet de l'information.

Dans cet article, j'ai voulu montrer par le biais de l'approche polyphonique le traitement qui était réservé aux différents locuteurs en fonction de leur

identité. J'ai pu noter à travers les trois sujets de mon corpus que ces traitements n'étaient pas les mêmes pour les locuteurs singuliers et collectifs ni dans l'intégration au dispositif médiatique, ni dans l'intégration au discours du journaliste, ni dans la fonction (objet ou sujet) de ces discours rapportés. Ces différences sont dues non seulement à l'identité des locuteurs et à des contraintes techniques et linguistiques mais également à des choix faits par la profession et par les JT de chaque chaîne. En effet, les fonctions et les formes des DR dépendent en grande partie des identités des locuteurs mais pas seulement. Le sujet et le dispositif médiatique influencent aussi beaucoup.

Cependant, cette étude trop restreinte doit s'étendre à d'autres JT et surtout à d'autres sujets car, par exemple, la mise en examen d'un politique pour détournement de fonds pourrait faire émerger des cas où l'on verrait apparaître des locuteurs singuliers sujets de l'information et non plus simplement objets comme dans mon corpus. De plus, la classification des identités n'est pas encore aboutie et il pourrait être intéressant d'approfondir ces identités avec notamment les travaux de Lochard et plus précisément Lochard (2002) : « identités sociales, médiatiques et discursives à la télévision : de la mobilité à l'instabilité », in *Question de communication*, n°2 : p 145-158. Dans cet article, il définit les identités médiatiques (statut médiatique + rôle communicationnel) et les notions de places et rôles des locuteurs dans ce dispositif médiatique. Enfin, ce travail doit aussi être détaillé en ce qui concerne l'apparition ou non à l'écran du locuteur rapporté. Cette communication a donc permis de pointer des différences de traitement entre les locuteurs rapportés dans les JT. Elle nous a donné, et elle m'a donné, la possibilité d'ouvrir des pistes qu'il reste à présent à approfondir dans la suite de ma recherche.

Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ J.,(1982) : «Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », in *DRLAV*, n°26 : 91-151.
- AUTHIER-REVUZ J., (92/93) : « Repères dans le champ du discours rapporté », in *L'information grammaticale*, n°55-56 : 38-42 / 10-15.
- BAKHTINE M. (VOLOCHINOV VN.), (1929) : *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Minuit, 233 p. (traduction française 1977)
- BAKHTINE M., (1970) : *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne, Editions l'Age d 'Homme, Coll. « Slavica », 316 p.
- BRES J., VERINE B., (2002) : « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », in *Faits de langues*, n°19 : 159-169.
- CHARAUDEAU P., (1997a) : *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Noisy-le-grand, Nathan, « Médias Recherches », 286 p.
- CHARAUDEAU P., (2005c) : *Les médias de l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, éd. De Boeck, coll. « Médias recherches études », 250 p.
- DUCCINI H., (1998) : *La télévision et ses mises en scène*, Paris, Nathan université éd., Coll. « cinéma Image 128 », 128p.
- DUCROT O., (1984) : *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 237 p.
- JAMET C., JANNET A-M., (1999) : *La mise en scène de l'information*, Paris, éd. L'Harmattan, Coll. « Champs visuels », 299 p.
- JOST F., (2001) : *La télévision au quotidien*, Bruxelles, De Boeck Université éd., coll. « Médias recherches. Méthodes », 212p.
- LOCHARD G., (2002) : « Identités sociales, médiatiques et discursives à la télévision : de la mobilité à l'instabilité », in *Questions de communication*, n°2 : 145-158.
- NEVEU E., (2001) : *Sociologie du journalisme*, Paris, La découverte éd., coll. « Repères », 123p. (2^{ème} édition, 2004)
- PERRIN L., (1989) : « L'interprétation du discours rapporté », in RABATEL C. (éd), *Modèles du discours*, Berne, Peter Lang : 337-358.
- PERRIN L., (2004a) : « Le discours rapporté modal » in Lopez M., Marnette S., Rosier L. (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, l'Harmattan : 64-74
- PERRIN L., (2004b) : « Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative : Bakhtine, Bally, Ducrot, etc. » in *Pratiques*, n°123-124 : 265-282

- PERRIN L., (à paraître) : « Le rôle de *pour* et de *selon* relativement aux fonctions des séquences échos dans la presse écrite » in Lopez M., Marnette S., Rosier L. (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, l'Harmattan
- ROSIER L., (1999) : *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris, Champs linguistiques recherches, Duculot, 325 p.
- SIRACUSA J., (2001) : *Le JT, machine à décrire. Sociologie du travail des reporters à la télévision*, Bruxelles, éd. De Boeck Université, coll. « Médias recherches. Etudes », 299p
- TAVERNIER A., (2004) : *Paroles d'experts : Rhétoriques journalistiques de recours aux paroles extérieures. Le monde, Libération, Le Figaro. Journaliste et sociologue, la construction, d'un référentiel*, Thèse de doctorat, Université de Lille 3-Charles-de-Gaulle.
- VINCENT D., PERRIN L., (1999) : « On the narrative vs non-narrative functions of reported speech : A socio-pragmatic study » in *Journal of Sociolinguistics*, 3/3 : 291-313
- VIALON P., (1996) : *L'analyse du discours de la télévision*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 127p.
- VON MUNCHOW P., (2004) : *Les journaux télévisés en France et en Allemagne*, Nancy, Presses Sorbonne Nouvelle, 258 p.